



L'habitat Kangourou



Réalisation : Service Education permanente Question Santé asbl

Textes : Anoutcha Lualaba Lekede / Question Santé

Graphisme : Carine Simon / Question Santé

Remerciements à Renée Coen, Ida Hendrickx, Loredana Marchi.

Avec le soutien de la DG Culture – Education permanente du Ministère de la Communauté française

Éditeur responsable : P. Trefois – 72 rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

D/2007/3543/20



Où vivre quand on devient âgé ? En maison de repos ou pas ?

Peut-être, comment vivre tout simplement sa vieillesse ?...

Ces questions se posent aujourd'hui, avec d'autant plus d'acuité, que les personnes de « 65 ans et plus » représentent une part importante de la population. La Belgique compte 1,8 million de personnes de plus de 65 ans, soit 17% de sa population. En 2050, elles seront 2,8 millions, soit 32,5%.

Parmi les nombreux défis à relever en termes d'organisation de la société, le vieillissement de la population demande – non, exige plutôt – de réfléchir sur les modèles d'hébergement qu'il y aurait lieu de développer, en accord avec les besoins des personnes âgées.

Jusqu'il y a peu, le choix se limitait au domicile privé et à la maison de repos. La transition entre les deux était, et est souvent encore, mal vécue par les personnes âgées. Depuis, certaines maisons de repos, conscientes des « réticences » généralement exprimées à leur égard, ont commencé à proposer des lieux qui s'articulent autour d'un vrai projet de vie, plus respectueux de l'autonomie et de la dignité de la personne. Ce mouvement amorcé suffira-t-il à changer la perception du public, notamment celle des premiers concernés ? Il est difficile d'y répondre.

Mais ce questionnement se justifie-t-il quand on sait que **les maisons de repos ne pourront pas accueillir toutes les personnes âgées qui le souhaitent dans les décennies à venir ?...** Ces dernières années, à côté des cadres de vie institutionnels, des alternatives se sont développées. Les personnes âgées qui le désirent peuvent ainsi choisir de vivre dans les habitats groupés, les béguinages, les maisons Abbeyfield, opter pour l'accueil familial, etc. Cependant, quand on les interroge, la majorité d'entre elles souhaitent continuer à vivre le plus longtemps possible chez elles.

«Du point de vue des personnes âgées, continuer à vivre chez soi signifie continuer à gérer sa propre vie et continuer à faire ses propres choix à propos de ce qui concerne son environnement intime et quotidien tels que : l'heure où l'on mange, où l'on se lève, où l'on se couche, où l'on reçoit de la visite, où l'on se lave, où l'on se promène, etc., autrement dit, la façon de vivre. En outre, le souhait de vivre chez soi est aussi lié au maintien des liens familiaux et amicaux lorsqu'ils existent et qu'ils sont souhaités.»¹

L'habitat kangourou, qui permet de rester chez soi, offre une alternative intéressante à la maison de repos. Déjà bien implanté aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, ce concept importé d'Australie se développe plus timidement en Belgique.

Qu'est-ce qu'un habitat kangourou ?

*«Le terme "kangourou" se réfère à la poche du kangourou, dans laquelle le jeune marsupial se sent en sécurité, à l'abri. Concrètement, la personne âgée s'installe au rez-de-chaussée d'un habitat tandis qu'un jeune ménage ou une famille occupe le reste de la maison. Dans la plupart des cas, la personne âgée est la propriétaire ou le bailleur des lieux et il est prévu un contrat qui précise les modalités de la relation de services et le loyer modique payé par la famille. **Cette formule d'habitat simple et efficace permet aux personnes âgées de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant.**»²*

À Bruxelles, l'asbl Le Foyer a ouvert une maison pour les femmes baptisée «Dar Al Amal», «La Maison de l'Espoir», qui a initié un projet d'habitats kangourou dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Il s'agit de deux maisons unifamiliales, chacune aménagée en deux appartements, où résident une personne âgée belge et une famille de personnes immigrées, avec enfants.

● Loredana Marchi, Directrice du Foyer :

« Dans les années 80, nous avons voulu savoir qui habitait dans les quartiers alentours et nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait d'une population de Belges âgés et d'une population immigrée maghrébine. Nous avons vu qu'il y avait, de la part de la population âgée, une certaine méfiance, une méconnaissance des allochtones qui pouvaient faire surgir un certain racisme. Une méconnaissance qui était aussi vraie dans l'autre sens. Ce que nous voulions, c'est que les deux populations se connaissent mieux. Nous avons également constaté qu'à un moment donné, quand les personnes belges devenaient trop âgées, elles devaient être placées dans une maison de repos, une transition qui n'était pas toujours facile et qui provoquait aussi certains traumatismes chez elles. D'autre part, il y avait dans ces quartiers beaucoup de familles immigrées qui avaient du mal à se loger... Nous avons reçu une maison qui nous a semblé être le lieu idéal pour démarrer un projet où ces difficultés pouvaient être aplanies. Nous l'avons entièrement rénovée et aménagée de façon qu'une famille avec enfants puisse être logée à l'étage et une personne âgée au rez-de-chaussée. Nous avons vu que ce que nous appelions alors "projet spontané" marchait très bien ! Plus le temps passait, plus les contacts entre la personne âgée et la famille devenaient solides : la personne âgée était devenue la grand-mère des enfants et quand, par exemple, la mère de famille sortait faire ses courses, elle demandait de façon spontanée à sa voisine âgée si elle avait besoin de quelque chose. Et si, à 10h du matin, les volets n'étaient pas levés, elle allait frapper à sa porte pour la voir. Nous ne lui avons pas demandé de faire cela, mais ce sont des choses qui se sont faites naturellement. »



Ce n'est pas nouveau...

En effet, habiter avec ses voisins et des personnes âgées, en l'occurrence ses vieux parents, est finalement tout sauf novateur comme le soulignait Pascale Thys de l'asbl Habitat et Participation, à l'occasion d'un forum organisé par Etopia en octobre 2006 sur le thème des habitats collectif et intergénérationnel.

« Ces nouveaux "modes d'habiter", se différencient de ce qui existait, parce qu'ils incarnent la façon moderne de diriger sa vie : le choix. (...) L'habitat intergénérationnel, ce n'est pas habiter avec "ses vieux" à soi, mais souvent avec d'autres "vieux" que l'on a choisis. Ceci pose une vraie question sociale : **le collectif doit-il toujours être choisi pour être acceptable, tolérable ?** »

... mais différent quand même

Habitat intergénérationnel, duplex juniors et seniors, cohabitation entre juniors et seniors, *Granny flat* (pavillon-jardin)³ comme on le désigne en Australie sont toutes des appellations qui désignent la cohabitation ou la maison kangourou, à savoir le choix que font une famille et une personne âgée d'habiter ensemble ! Mais qui choisir alors ? Comment rencontrer celui ou ceux avec qui on va partager le même toit ?

Cette étape est évidemment cruciale pour la mise en place d'une telle cohabitation. À Bruxelles, « Dar Al Amal » a résolu le problème au travers d'ateliers organisés dans le cadre de ses activités. Certains concernent l'intégration des femmes immigrées du quartier, d'autres par contre sont ouverts à tous les habitants. Deux furent déterminants pour la suite : l'atelier de couture et l'atelier de formation et d'insertion professionnelle.

Dans le premier, les femmes âgées apprenaient aux femmes immigrées à tricoter et à faire du crochet. Dans le second, après une petite formation, un groupe de femmes immigrées a pu apporter des petites aides à domicile chez les personnes âgées. **Des contacts furent établis, des liens se sont tissés et la méfiance due à la méconnaissance a commencé à s'estomper.** Un dialogue avait été établi à un double niveau : entre personnes âgées et personnes immigrées, mais aussi entre personnes âgées et moins âgées du quartier.

La seconde étape du projet pouvait débiter. Quelques séances d'information sur le projet d'habitats kangourou ont suffi pour obtenir l'adhésion de toutes les femmes. Certaines se sont portées volontaires... Le projet dure depuis 20 ans, et sa réussite en tant que tandem d'habitat intergénérationnel et interculturel explique qu'il soit cité comme référence dans les alternatives possibles aux maisons de repos et autres lieux de vie institutionnalisés.

● Loredana Marchi : ●

« Avant de cohabiter, les personnes se sont connues. La seule chose que nous demandions à la famille immigrée, c'était de pouvoir donner, en cas de danger ou de besoin, une certaine sécurité à la personne âgée. Nous ne lui demandions pas de faire son ménage. C'était la seule contrainte qui faisait, qu'en cas de besoin, la personne âgée pouvait être sûre de pouvoir s'adresser à quelqu'un. »

Une habitante :

« C'est un rez-de-chaussée : j'ai un living, un hall avec le WC, une très grande cuisine, une salle de bain, une chambre à coucher, une petite cour et une cave, c'est complet. C'est un appartement, ce n'est pas un studio. On ne partage aucune pièce, sauf peut-être le corridor. »

En quoi cette alternative peut-elle être intéressante pour la société ?

Au départ, l'objectif poursuivi était de conduire un projet **interculturel** dans une commune où se côtoient, sans pour autant se fréquenter, une forte population d'origine étrangère et une population autochtone très âgée et, généralement, fort attachée à son quartier. Il s'agissait de construire des ponts entre les deux groupes afin de **maintenir la cohésion sociale** au sein de la localité.

L'expérience a montré que le projet était aussi **intergénérationnel** puisqu'il permettait la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées. Un fossé que l'évolution de la société post-industrielle (pour les uns) et le parcours migratoire (pour les autres) n'ont fait qu'accentuer. Le projet de «Dar Al Amal» révèle – pour autant qu'on le veuille –, que rien n'est irréversible : aînés, adultes et enfants peuvent vivre ensemble.

Une habitante : *«Ce qui m'a plu ici, c'est que tout en étant seule chez moi, je suis entrée dans une maison qui n'était pas vide. Elle était habitée, il y avait une âme dans cette maison. Ce que j'apprécie aussi c'est le fait de pouvoir faire appel si besoin est des deux côtés ! Parce que là j'insiste, c'est réciproque. Je trouve que c'est une des conditions : d'une façon ou d'une autre, ce n'est pas moi qui est demandeur tout le temps. Ça, ça ne va pas. (...) Plus une personne devient âgée, plus s'accumule aussi son expérience. Il m'arrive ainsi de donner certains conseils à ma voisine quand nous parlons. Parfois, ce sont des renseignements qu'elle n'a pas et qui l'aident à résoudre certaines difficultés. Si j'ai ces informations-là, pourquoi est-ce que je ne les donnerais pas ?»*



Ces interactions, qu'elles soient le fruit des relations entre cultures et/ou générations différentes, sont finalement sources de bien-être aussi : elles permettent de vivre dans un quartier où chacun a sa place et en lien avec les autres.

A bien y regarder, les problèmes de la commune bruxelloise ne sont-ils pas symptomatiques de ceux de la société ? **Les personnes âgées, toujours plus nombreuses, restent encore trop souvent marginalisées et isolées parce qu'elles ne sont « plus productives », et donc « plus utiles à la société » ; la société interculturelle, aussi enrichissante soit-elle, ne se construit malheureusement pas sans tensions ; les obstacles rencontrés par les familles immigrées pour se loger sont identiques à ceux que rencontrent actuellement beaucoup de jeunes ménages.**

Quelle grande ville peut aujourd'hui « se targuer » de ne pas connaître de difficultés à loger les « revenus modestes » ? Les nouvelles constructions et les rénovations ne viendront pas à bout du déséquilibre entre l'offre et la demande... Or des espaces existent. Moyennant quelques aménagements, ils pourraient accueillir des locataires et soulager par là la pression sur le marché de l'immobilier.



Différentes études indiquent qu'une proportion importante de personnes âgées sont propriétaires de leur maison, et beaucoup y vivent seules. On observe aussi que l'occupation de l'espace est inversement proportionnel à l'avancée en âge, notamment à cause des problèmes de santé et de la mobilité plus réduite rendant difficile l'accès aux étages et l'entretien de son logement. **L'enjeu réside peut être dans une nouvelle forme d'investissement de ces lieux.**

Loredana Marchi :

«Si je fais une comparaison entre le moment où ces projets sont nés et aujourd'hui, je dois dire qu'il y a maintenant beaucoup plus de sensibilité sur ce type de projets. Pourquoi ? Un des gros problèmes que doit affronter notre société, c'est justement l'intergénérationnel. Comment allons-nous faire dans le futur avec toute cette "masse" des aînés ? Les personnes âgées actuelles ne sont pas a fortiori des personnes qui veulent entrer dans une maison de repos, au contraire ! Il y a de plus en plus d'alternatives qui sont proposées. Avec la problématique du logement qui se pose dans les villes, je pense que c'est une formule du futur, surtout dans une ville comme Bruxelles où il y a beaucoup de maisons unifamiliales.»



Une expérience encourageante, mais sous-développée

Comme alternatives aux maisons de repos, les habitats kangourou intéressent de plus en plus de monde chez nous, du moins le concept même si le Nord du pays bénéficie d'une longueur d'avance dans ce domaine.

Depuis plusieurs années, des projets similaires à celui de «Dar Al Amal» où cohabitent des personnes âgées et des familles immigrées sont conduits avec succès à Anvers, ville faut-il le rappeler où une personne sur trois vote pour l'extrême droite... Le même constat peut être fait à Gand où l'on trouve **une variante des habitats kangourou : des personnes âgées cohabitent avec des étudiants.**

La cohabitation intergénérationnelle est une formule qui existe depuis de nombreuses années en Espagne.

L'étudiant(e) loge chez la personne âgée et a tous les avantages : outre une chambre, il/elle a une cuisine, une salle de bain et a accès au jardin quand il y en a un. En échange du loyer très modéré, l'étudiant(e) rend des petits services à la personne âgée. Les deux doivent manger ensemble au moins une fois par semaine. L'étudiant(e) s'engage également à dormir toutes les nuits à la maison et à rentrer, en semaine, à minuit, et le week-end, à 1h ou 2h du matin au plus tard. Ainsi, la personne âgée n'est jamais seule la nuit. Avec cette formule, tous ceux qui y sont impliqués de près ou de loin, sont contents :

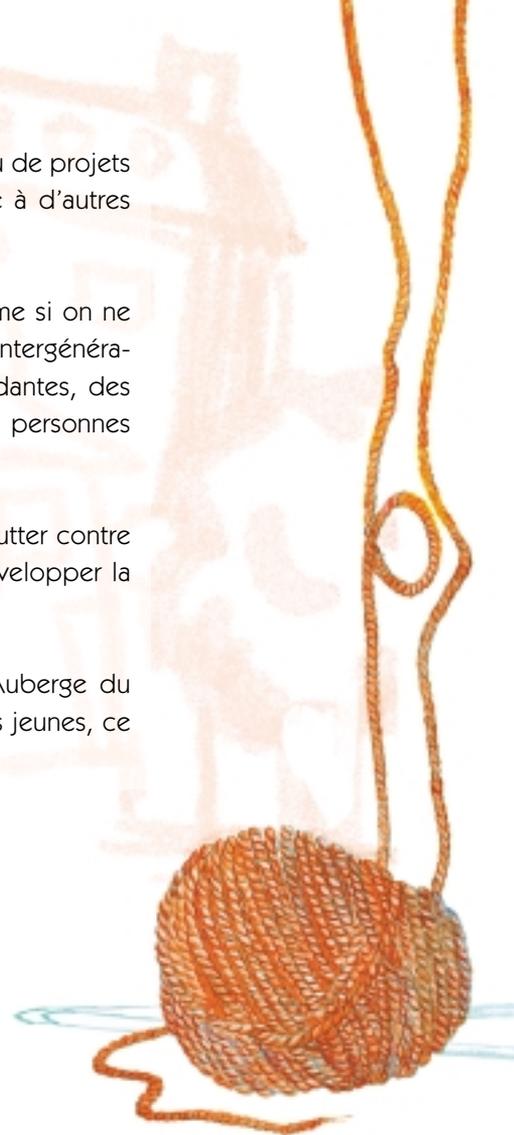
- les personnes âgées parce qu'elles ne sont pas seules ;
- les étudiants parce qu'ils ont un loyer modéré (et souvent le repas cuisiné en plus !)
- leurs parents parce leur fils ou fille doit rentrer à une heure déterminée ;
- l'université qui arrive par ce biais à loger ses étudiants en-dehors du campus.

À Bruxelles, plus de vingt ans après les maisons lancées par «Dar Al Amal», très peu de projets d'habitats kangourou ont vu le jour alors que l'association espérait ouvrir la voie à d'autres initiatives du même type.

Un projet développé sur un site de la commune d'Etterbeek s'en rapproche, même si on ne parle pas vraiment d'habitat kangourou⁴ : «Les Trois Pommiers» asbl, milieu de vie intergénérationnel, accueillent dans des logements individuels des personnes âgées dépendantes, des jeunes mères en difficulté avec leurs enfants, des adultes isolés en crise et des personnes handicapées.

Les «Centres de Contact de la Ville de Bruxelles»⁵, dont une des missions est de lutter contre la solitude et de maintenir les personnes âgées à leur domicile, souhaiteraient développer la cohabitation personnes âgées et étudiants.

Dans le sud du pays, hormis peut-être l'expérience du Balloir à Liège et de l'Auberge du Vivier à Habay où des personnes âgées ont certaines activités communes avec des jeunes, ce terrain-là est encore en friche⁶...



Pourquoi l'intérêt porté à ce type d'hébergement n'est-il pas suivi de réalisations ?

- Loredana Marchi :
« Une des difficultés consiste à trouver des propriétaires de maisons unifamiliales disposés à le faire. Avec le temps, il faudra également mettre en place une législation pour les maisons kangourou. C'est indispensable si l'on veut encourager les gens que l'idée séduit. Et puis, même si le projet marche naturellement très bien, il est plus sain qu'il y ait toujours une instance externe qui puisse intervenir en cas de conflit. Pour un privé, se lancer dans un tel type de projet, et le gérer tout seul, peut faire peur. La présence d'un tiers - qu'il s'agisse d'une association ou d'une institution publique - est nécessaire pour servir de caution et éviter les dérapages. »

Plusieurs mandataires bruxellois considèrent d'un œil plutôt favorable les habitats kangourou et deux d'entre eux ont déjà interpellé la Secrétaire d'Etat bruxelloise chargée du logement et de l'urbanisme à ce sujet.

- « Pour ce faire, il faut mobiliser nos outils régionaux pour jouer le rôle d'intermédiaire et d'encadreur : à savoir, faire effectuer les éventuels aménagements nécessaires pour qu'un logement unifamilial devienne bi-familial ; prévoir un contrat de bail ; veiller à un loyer modéré mais garanti au propriétaire (style Agence immobilière sociale) ; garantir un encadrement de type social pour veiller à ce que les relations intergénérationnelles soient les plus harmonieuses possibles. »⁷

Une députée bruxelloise relevait également d'autres freins à la concrétisation d'habitats kangourou comme les problèmes relatifs à la majoration du revenu cadastral liée à la mise en location et au précompte immobilier : « **La Région**, soulignait-elle, **est compétente en matière de revenu cadastral et peut donc imaginer de bonnes solutions** »⁸.

Beaucoup de personnes âgées, candidates à une adaptation de leur habitation, se voient souvent refuser le permis d'urbanisme pour réaliser les travaux d'adaptation nécessaires⁹.

À ces difficultés, s'ajoutent d'autres interrogations.

- N'existe-t-il pas un risque pour la personne âgée qui bénéficie d'un revenu de remplacement comme le GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées), le RI (Revenu d'insertion) ou une allocation handicapé de perdre par exemple son statut d'isolé au bénéfice de celui de cohabitant ?
- La même préoccupation peut être formulée pour ceux qui bénéficient du statut OMNIO¹⁰. Pour rappel, un ménage OMNIO est toujours composé de toutes les personnes qui sont domiciliées à la même adresse au 1^{er} janvier de l'année de la demande, qu'elles aient ou non des liens de famille. Si le montant des revenus bruts des membres du ménage dépasse un certain plafond annuel pour le demandeur auquel s'ajoute une certaine somme par personne appartenant au ménage OMNIO, ce statut est perdu¹¹.
- Qu'arrive-t-il, en termes patrimoniaux, au décès de la personne âgée vis-à-vis de la famille qui est venue habiter chez elle ?
- La famille de la personne âgée peut également manifester des craintes par rapport à une telle cohabitation pour diverses raisons : des voisins étrangers, des liens trop étroits dont sont exclus les enfants, etc. C'est un cas auquel la maison «Dar Al Amal» a été confrontée à une reprise. Une rencontre pour expliquer le projet à la famille de la personne âgée a permis de la rassurer.

Une habitante :

«Avant que je ne vienne habiter là, on m'a demandé ce que mes enfants pensaient de ce projet de cohabitation avec une famille d'origine étrangère. J'ai trouvé cela bizarre, mais je leur ai répondu que mes enfants étaient libres d'habiter là où ils le veulent. Je suis aussi libre d'habiter là où je veux ! J'ai ajouté que je voulais bien le leur signaler, mais s'il n'y a pas danger de mort, ils n'allaient pas m'interdire de venir habiter ici. Enfin, c'était bien d'un côté, c'est signe d'intérêt aussi pour la personne. Mais sur ce point, je n'ai pas de problème avec mes enfants. Et pour ce qui est des personnes d'origine étrangère, je n'ai pas encore peur des êtres humains !»

« Il n'y a rien à perdre, il y a tout à gagner ! »

Renée Coen, Secrétaire Nationale « Espace Seniors » asbl de la Mutualité socialiste :

« Beaucoup de personnes âgées vivent seules ou en couple dans de grandes maisons qui deviennent difficiles à entretenir. Mais ce que nous voyons, tant d'un point de vue affectif, social, pratique que financier, c'est que la toute grande majorité des personnes âgées veulent rester chez elles. À cet égard, les habitats kangourou offrent une alternative qui, me semble-t-il, est idéale. D'autre part, on sait qu'il y a trop peu de logements abordables à Bruxelles et que de plus en plus de jeunes couples, de jeunes familles sont obligés d'aller en-dehors de la ville. On pourrait par ce biais offrir des logements décents, à des prix modérés, à des jeunes (ou de jeunes ménages) qui s'engageraient par contrat à dormir là par exemple toutes les nuits, à ne pas provoquer de nuisances et à rendre certains petits services qui devraient aussi être codifiés, sans toutefois oublier le côté convivial comme manger une fois par semaine ensemble... Différentes pistes sont à explorer : concevoir ces habitats comme des " extensions " des Agences Immobilières Sociales (AIS) puisque celles-ci disposent déjà de toute une infrastructure et une logistique auxquelles on pourrait faire appel, ou encore en confier la gestion à une autre asbl¹², mais qui travaillerait en collaboration avec les AIS. Elles pourraient le gérer à des prix tout à fait compétitifs. Je pense aussi aux CPAS, aux Mutualités (et aux assistantes sociales) qui pourraient aider à établir la confiance entre les futurs colocataires, et pourvoir à un accompagnement de ces habitats. Les universités et les écoles supérieures qui cherchent des kots pour leurs étudiants pourraient également être sollicitées, etc.

Les AIS, les CPAS, les universités ont toutes une réglementation très claire qui nécessiterait quelques aménagements. La présence d'un tiers qui aurait mandat ou autorité pour intervenir, et qui connaîtrait les structures est un point important pour ce type de projets. Ils méritent d'être soutenus et pour ça, il faut une volonté politique... d'autant plus qu'ils ne coûteraient pas grand-chose. Qu'est-ce que cela peut coûter ? Quelques équivalents temps plein ? Ce n'est rien du tout. Il n'y a rien à perdre, il y a tout à gagner ! »

Pour en savoir plus :

- Caroline Guffens, *Le Bien Vieillir asbl, Où vivre ensemble ? Etude de l'habitat intergénérationnel pour personnes âgées ?*, Fondation Roi Baudouin, juin 2006, 116 p.
- A. Carlson *Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes ?*, Fondation Roi Baudouin, novembre 1998, 212 p.
- Muriel Maldague et Catherine Reynarts, «Les ateliers, moments de rencontres, d'échanges,...» *Bruxelles Informations Sociales (... bis)*, décembre 2002, pp. 17-23.
- Le logement intergénérationnel-Une solution pour améliorer la qualité de vie des séniors et des jeunes ménages... Comment le concevoir ? Comment lui donner vie ?, *Les Cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie n°3*, FRW novembre 2006. Document téléchargeable sur le site : www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT3_logement_inter-generation.pdf



- 1 « Vivre chez soi après 65 ans – Atlas des besoins et des acteurs à Bruxelles» dans la collection Les dossiers de l'Observatoire, Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles et le Centre de Documentation et de Coordination Sociales, octobre 2007, p.12.
- 2 «Où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées» par Valentine Charlot, Caroline Guffens, Le Bien Vieillir asbl, Fondation Roi Baudouin, janvier 2006, p. 45.
- 3 «Il s'agit de la possibilité, pour un couple ou une personne âgée seule, de construire un petit pavillon, facilement transportable et démontable, dans le jardin de leur enfant», extrait de «Volume II, Lien social et habitat», Habitat et Participation asbl, janvier 2002, p. 59.
- 4 D'autres alternatives encore ressemblent à l'habitat kangourou notamment l'accueil familial où une famille accueille et accompagne quotidiennement une personne âgée en contrepartie d'un salaire, d'un loyer et de remboursements de frais.
- 5 Association para-communale.
- 6 Une réflexion sur le sujet est en cours au niveau du CPAS de la Ville de Namur. À Tournai, quelques personnes y réfléchissent également.
- 7 Interpellation de Madame Dominique Braeckman à Madame Françoise Dupuis dans le Compte-rendu intégral de la réunion du 23 mai 2006 de la Commission du logement et de la rénovation urbaine (C.R.I. COM (2005-2006) N° 68.
- 8 Ibid.
- 9 Question orale de Madame Brigitte De Pauw (députée bruxelloise) à Madame Françoise Dupuis dans le Bulletin des interpellations et des questions orales au cours de la réunion du 12 juillet 2005 de la Commission du logement et de la rénovation urbaine (BIV (2004-2005)) Nr. 86.

- 10 OMNIO est une intervention majorée pour certains ménages (dont la situation est financièrement difficile) instaurée depuis le 1er avril 2007. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site : http://www.inami.fgov.be/secure/fr/medical_cost/general/omnio/informations/index.htm
- 11 En 2007, le plafond annuel est de 13.312,18 € et le montant par personne appartenant au ménage OMNIO de 2.501,47 €. Ces chiffres sont indexés chaque année.
- 12 Créée en 2006, l'asbl " Le Pari Solidaire Belgium ", se propose de favoriser le rapprochement intergénérationnel et met en relation des étudiants à la recherche d'un logement et des seniors qui disposent d'une chambre libre et qui sont désireux de compagnie. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site : www.leparisolidairebelgium.be



À l'heure où différentes alternatives aux maisons de repos sont explorées,
cette brochure met en exergue les habitats kangourou,
qu'ils soient le fruit d'une cohabitation intergénérationnelle,
interculturelle ou les deux.

Cette nouvelle forme de cohabitation entre personnes âgées et moins âgées à l'étranger
et les quelques expériences menées dans nos frontières se déroulent avec succès.

Ceci semble indiquer que, parmi d'autres initiatives, ce type d'habitat partagé
peut apporter des réponses concrètes à des problèmes de société
tels que celui de l'isolement des personnes âgées, facteur défavorable à leur bien-être.

Ou encore, celui des personnes à faibles revenus...

Tout en préservant l'intimité de chaque cohabitant, cette proximité voulue, et choisie,
est l'occasion de tisser de nouveaux liens entre individus,
de recréer une société à dimension humaine.

Et comme toute entreprise humaine, résultat de discussions et de compromis,
les habitats kangourou doivent descendre dans l'arène publique
afin que tous puissent s'exprimer, manifester ou non leur soutien.

Car habiter demain quelque part, chez soi ou ailleurs,
doit se penser dès aujourd'hui et, à ce titre-là, nous sommes tous concernés.

Vous pouvez télécharger cette brochure sur notre site www.questionsante.be

Edition 2007